

GRAND CONSEIL

Motion Jacques Crausaz/Christian Ducotterd

045.03
DIAF

Modification de la loi sur les communes (dysfonctionnements des conseils communaux)

(dépôt)

Plusieurs conseils communaux sont perturbés dans leur fonctionnement en raison du comportement d'une partie de leurs membres, sans qu'une faute grave au sens de la loi ne puisse être invoquée pour y mettre fin suffisamment rapidement.

Nous proposons de modifier la loi sur les communes afin que le Conseil d'Etat puisse, en cas de dysfonctionnement grave, révoquer un ou plusieurs conseillers communaux.

(Sig.) Jacques Crausaz/Christian Ducotterd, députés
et 4 cosignataires

(Développement : transmis séparément)

8 octobre 2003